

VILLE D'AURILLAC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet du marché : Etude de programmation & assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un complexe cinématographique

Mode de passation du marché : Procédure adaptée - Article 28 du Code des Marchés Publics

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Mairie d'Aurillac – Service Juridique – BP 509 – 15005 Aurillac Cedex

Téléphone 04 71 45 47 09 – Fax 04 71 45 46 90

Les demandes de dossier sont reçues par e-mail à gc@mairie-aurillac.fr ou mb@mairie-aurillac.fr

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site achatpublic.com.

Date limite de réception des offres : lundi 26 juillet 2010 à 12 heures

Adresse où les offres doivent être transmises :

Mairie d'Aurillac – Service Juridique – BP 509 – 15005 Aurillac Cedex

Présentation des offres :

Les offres écrites sont transmises dans une enveloppe portant la mention :

« offre pour le marché - Etude de programmation & assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un complexe cinématographique - Ne pas ouvrir » contenant :

- les renseignements, certificats et attestations précisés à l'article 45 du Code des Marchés Publics (CMP) ainsi que le DC4 et le DC5 imprimés téléchargeables sur le site internet du Ministère des Finances : minefi.gouv.fr,
- l'offre.

Délai de validité des offres : 90 jours

Critères d'attribution du marché : ces critères sont définis dans le règlement de consultation

Les offres sont obligatoirement rédigées en langue française

Financement : Ressources propres, délais de paiement 35 jours, application des articles 86 à 105 du code des Marchés Publics

Renseignements administratifs : Service Juridique Tél. 04 71 45 47 09

Renseignements techniques : Direction Urbanisme Tél. 04 71 45 46 71

Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres à la publication : vendredi 25 juin 2010